

Communiqué de presse

Berne, le 11 février 2008

« Huit ans déjà et la lumière n'a toujours pas été faite sur le massacre du Charco : une impunité qui maintient les plaies ouvertes, comme au premier jour »

La citoyenne genevoise Marielle Tonossi s'est offert une année de congé sabbatique en accord avec son employeur, le Tribunal administratif de Genève, pour s'en aller travailler au Mexique dans le renforcement du respect des droits humains, au sein de l'organisation non gouvernementale Peace Brigades International (PBI). Avocate de formation, elle a réalisé plus de 1000 heures d'accompagnement protecteur auprès de défenseurs des droits humains et rencontré de nombreuses autorités locales, afin de les sensibiliser à la situation des droits de l'homme dans leur pays.

Après des études de droit complétées par un brevet d'avocat et cinq ans passés au sein du Tribunal administratif, Marielle Tonossi est partie élargir ses connaissances professionnelles au Mexique, en s'engageant pour une année comme volontaire au sein de PBI.

Sur le terrain, elle découvre un pays rongé par la corruption, violent et militarisé à l'extrême, bien loin de l'image papier glacée véhiculée par les agences de voyage. Au pouvoir depuis 2006, le Président Felipe Calderon n'a jamais exprimé la moindre volonté d'adopter une politique claire en matière de protection et respect des droits humains, quand bien même, sur le plan international, le pays fait figure de bon élève en la matière. Non seulement, des droits fondamentaux tels que la liberté d'expression, le droit à l'intégrité personnelle et à un procès équitable sont constamment violés, mais encore, la société civile mexicaine doit faire face à la criminalisation de la lutte sociale, à la fermeture des espaces de dialogue avec le gouvernement ainsi qu'à un système judiciaire inefficace. Menaces, détentions illégales et tortures sont des pratiques courantes, notamment dans le contexte de la "pseudo" lutte contre le crime organisé. Le massacre du Charco reflète cette impunité endémique.

Dans le cadre de son activité au sein de PBI, Marielle Tonossi a notamment accompagné les membres de l'Organisation des Femmes Ecologistes de la Sierra de Petatlán, de l'Organisation des peuples indigènes Me'phaa et de la radio communautaire Calenda, lesquels font régulièrement l'objet de menaces et pressions visant à les empêcher de mener à bien leur travail.

Aujourd'hui, de retour en Suisse, la Suisse compte s'engager fermement dans la responsabilisation du gouvernement helvétique face à son homologue mexicain. En effet, à l'heure où ces deux pays renforcent leurs relations commerciales, il est plus que jamais important de faire pression sur le Mexique, afin qu'il s'engage à prendre des mesures concrètes en faveur du respect des droits humains. Parallèlement à son activité au sein du Tribunal Administratif, elle entend continuer à s'investir aux côtés des activistes côtoyés durant son année au Mexique, afin que leur parole soit entendue au-delà de toutes frontières.

Pour toute information et demande d'entretien avec Marielle Tonossi, contacter : Lise Corpataux, responsable PBI Suisse romande, lise.corpataux@peacebrigades.ch, 031 372 44 48. Voir aussi le site de PBI Suisse: www.peacebrigades.ch et le blog de Marielle Tonossi : <http://www.peacebrigades.ch/ancienvol/personid/106/setLanguage/fr.htm>